

enchères

Grande vente de mobilier au château de Troussay

L'histoire des collections du baron de Sainte-Marie se poursuit sous le marteau des commissaires-priseurs Rouillac durant trois jours au château de Troussay.

La vente aux enchères qui s'annonce (*) au château de Troussay a ceci de singulier qu'elle sera probablement l'une de ces grandes ventes remarquables dont tout le monde parle, tout en faisant résonner le charme du plus petit des châteaux de la Loire dans chacun des livres, meubles et autres objets, collections et antiquités mis en vente. Pour autant, il ne s'agit pas de "démembler" le lieu. Explications.

« Je vais avoir 82 ans vendredi, et je pense depuis longtemps à préparer ma succession... Mieux vaut le faire pendant que je suis valide et lucide », confie le baron Stanislas de Sainte-Marie, propriétaire du château de Troussay. Une propriété qui demande beaucoup de temps en organisation, surveillance, entretien, recrutement pour un accueil du public optimal et une préservation d'un patrimoine à la riche décoration (lire aussi « Petit château aux riches plaisirs » paru dans la NR du 20 septembre dernier).

Il a donc envisagé cette transmission dans l'optique de ne pas laisser une épine dans le pied de ses enfants (dont les activités, pour certains à l'étranger, sont chronophages), mais au contraire d'étudier sereinement « une succession sans risquer une indivision compliquée. Et pour cela nous avons envisagé plusieurs hypothèses... dont effectivement celle de la vente de la propriété mais uniquement si elle



Maîtres Aymeric et Philippe Rouillac organisent la vente des collections du baron Stanislas de Sainte-Marie qui détaille ici un meuble, pendant les préparatifs d'installation.

peut se faire dans les conditions optimales ». D'autres pistes sont en effet envisagées, telles que l'opportunité d'une prestation de gîtes, entre autres solutions. Une précaution qui a germé dès 2012... et abouti aujourd'hui à cette vente d'une partie du mobilier et des collections, rendue nécessaire quelle que soit l'hypothèse retenue dans ce château chargé de souvenirs, sans présager de la finalité de la transmission... « Nous sommes les "passagers d'objets", et notre mission d'assistance et de conseil aux familles prend tout son sens ici », confie le commissaire-priseur Philippe Rouillac.

Qui aura, avec son fils, plus de 300 lots à proposer sous son marteau, au sein même du châ-

teau. « Une vente in situ... A travers laquelle on se promènera dans le château pour raconter l'histoire du mobilier », explique M^e Aymeric Rouillac. Ils espèrent également pouvoir sortir quelques pièces sur le parvis si le temps s'y prête, ou dans les communs selon la météo.

Philippe Rouillac d'ajouter : « Cette vente présente quelques similitudes avec celle qui avait eu lieu en 1885 pour les collections de La Saussaye ». En effet, ce proche ami de Prosper Mérimée avait hérité de la propriété en 1828 et avait été précurseur de la préservation du patrimoine. Quelques pièces d'exception, dont certaines n'existent dans « aucun autre château de la Loire », seront proposées durant

ces trois jours. Qui seront aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir Troussay, propriété qui a toujours été transmise par les femmes... C'est d'ailleurs Chantal des Courtils, épouse de Stanislas de Sainte-Marie, qui a mis en œuvre l'ouverture au public – sous les conseils du marquis de Vibraye – en 1974, et a toujours veillé à faire partager aux visiteurs « un certain art de vivre émanant du caractère intime et de l'élégance de cette charmante demeure ». Depuis, entretien rigoureux et tourisme de qualité restent le leitmotiv de la famille.

Natacha Monhoven

(*) Voir aussi la vidéo sur www.lanr.fr/videos41 et le site : www.rouillac.com

repères

- > La vente aux enchères se déroulera au château de Troussay, à Cheverny, les samedi 4 octobre à 15 h, dimanche 5 à 14 h 30 et lundi 6 octobre à 10 h 30
- > Présentation des collections dès vendredi 3 octobre à 17 h.
- > Expositions vendredi 3 octobre de 14 h à 18 h, samedi 4 octobre de 10 h à 18 h, dimanche 5 octobre de 10 h à 12 h 30 et lundi 6 octobre de 10 h à 10 h 30.
- > Le samedi est réservé aux livres, le dimanche au mobilier et objets, et le lundi aux fonds de château à découvrir. Des experts de chaque domaine seront présents.

point chaud

Sophie Lesieux sous-préfète de Vendôme

C'est Sophie Lesieux, 36 ans, conseillère du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel qui remplacera Catherine Bachelier en tant que sous-préfète de Vendôme ainsi que l'annonçait hier matin le Journal officiel. Ce sera pour cette dernière une première expérience au poste de sous-préfet. Elle était affectée depuis septembre 2011 au tribunal administratif de Lyon et était commissaire du gouvernement du tribunal interrégional de la tarification sociale depuis janvier 2011. Elle a démarré sa carrière en tant qu'assistante parlementaire au Sénat avant d'intégrer l'école régionale d'administration (IRA) de Lille en septembre 2006. Depuis octobre 2012, elle était également chargée d'enseignement à la faculté catholique de Lyon dans le domaine des professions juridiques et administratives. Elle prendra officiellement ses fonctions lundi 13 octobre.

en bref

ALZHEIMER Portes ouvertes à La Chrysalide

A l'occasion de la Journée nationale des aidants, le CIAS du Blaisois invite à découvrir l'accueil de jour Alzheimer La Chrysalide, lundi 6 octobre, de 10 h à 12 h. L'accueil de jour Alzheimer « La Chrysalide » accueille, depuis son ouverture en 2008, les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer vivant à domicile, une ou plusieurs journées par semaine, sans condition d'âge. En parallèle, depuis un an, l'accueil de jour Alzheimer « La Chrysalide » a amorcé une réflexion autour du couple aidé (le patient) - aidant (la personne qui vit et agit dans l'entourage immédiat du patient).

La Chrysalide, 13, rue des Écoles, à Vineuil, tél. 02.54.45.54.70.

association

> Arts et lettres de France. L'association culturelle internationale Arts et lettres de France organise son concours littéraire international, du 1^{er} novembre au 15 décembre. Deux catégories sont proposées : poésie et prose. La remise des prix aura lieu à Angoulême le samedi 6 juin 2015. Les candidats peuvent demander le règlement de participation contre une enveloppe timbrée portant leur nom et adresse, à Maria Torrelli, 24, rue de Bellevue, 41250 Bracieux ; maria.torrelli@orange.fr ; www.artsetlettresdefrance.fr

social

Une rentrée et des questions

Structures sociales, médico-sociales, d'insertion par l'emploi, dévolues aux personnes âgées... le petit monde du social loir-et-chérien s'est retrouvé mercredi à l'association Escal et Habitat de Blois pour discuter de l'avenir. « Notre journée départementale de rentrée sociale, c'est l'occasion d'échanger sur les problèmes du secteur », indique Jean-Michel Delaveau, président de l'union d'associations URIOPSS Centre. « Dans le Loir-et-Cher, 28 associations existent et gèrent 86 établissements et services. Elles représentent 9,8 % des emplois dans le département. »

Près de la moitié de ces 10.091 emplois concerne les personnes handicapées. D'autres luttent contre l'exclusion ou œuvrent dans le secteur enfance famille jeunesse. « L'Adapei 41,



Les professionnels de l'aide à domicile sont inquiets.

(Photo archives NR)

qui propose notamment de l'aide à domicile, c'est le 5^e employeur du département », indique Alexandre Hausknot, son président. Pour tous ces acteurs, l'opti-

misme est loin d'être de mise pour 2015.

Les structures réclament de la stabilité

« Nous travaillons avec de plus en plus de personnes en situation de dépendance, dans un environnement de plus en plus contraint », résume Jean-Michel Delaveau. Autrement dit : une précarité qui augmente, et des moyens qui au mieux restent identiques, au pire diminuent. Les associations du Loir-et-Cher saluent d'ailleurs « les efforts du conseil général pour maintenir les financements ». C'est loin d'être le cas dans tous les départements voisins. Eric Elsener, directeur de l'Acesm (protection de l'enfance à Blois), en est convaincu : « Supprimer le maillon le plus faible du lien social, c'est tout sauf une solu-

tion ». En attente pour beaucoup de leurs budgets, d'une ligne directrice qui tarde à venir, les structures sont dans l'incertitude et réclament de la stabilité. « Depuis trois ans, droite comme gauche, les lois changent tout le temps et deviennent impossibles à appliquer », se désole Alexandre Hausknot, directeur de l'Adapei 41. « La réforme des collectivités territoriales ralentit aussi les choses. Les décideurs ne vont pas lancer, par exemple, des projets de rénovation de bâtiments à 4 millions d'euros s'ils ne savent pas qui prendra les décisions l'année d'après », explique Alexandre Hausknot. Plusieurs secteurs comme l'aide à domicile, la protection de l'enfance... doivent en attendant se serrer la ceinture.

Jérôme Perrot